

Certificat médical d'aptitude aux sports

Conformément à la loi du 23 mars 1999 un membre d'une association sportive doit présenté au club un certificat médical mentionnant l'absence de contre indication à la pratique du sport.

Ce certificat est obligatoire pour TOUS

Article B.4. du Règlement intérieur

Je soussigné,, Docteur en médecine certifie que l'examen de M..... effectué ce jour ne met pas en évidence de contre indication à la pratique du :

Ski Alpin

Certificat fait à, le

Cachet

Signature



Bulletin d'adhésion Groupe Benjamins Loisir Alpin 2010 - 2011



A retourner **AVANT LE 27 SEPTEMBRE 2010**⁽⁶⁾

Section Alpin :

Françoise VILLARD

(06 67 81 19 66)

Trois autres bulletins d'adhésion sont disponibles :

- Pré-Clubs (enfants nés en 2004),
- Compétiteurs & Randonneurs
- Responsables de Sections

Formulaire

Nom Prénom

Née le N° de Licence

Adresse

Code postal Ville

Tél perso Portable.

E mail @.....

Téléphone du père Portable.....

Téléphone de la mère Portable.....

E mail du père @.....

E mail de la mère @.....

Personne à prévenir en cas d'accident :

Tél

Les documents seront adressés en priorité par eMail. Ceux qui n'ont pas d'eMail peuvent demander à recevoir les principaux documents en version papier

Je souhaite recevoir : seulement les eMails les documents (papier)

Le site internet SkiClubChampagny.com retrace la vie de la saison du club, avec des photos des enfants. La loi oblige à demander l'autorisation de publication des photos

J'accepte de voir publier les photos Je refuse de voir publier les photos

Section :

Alpin

Je souhaite adhérer au Ski Club

A le 2010

Signature des parents

Signature du membre souhaitant adhérer

(pour les mineurs)

Coût de l'adhésion à une Section

① Cotisation

(cocher la case choisie)

Tarif Enfant (né en 1991 et après) 150€

Tarif Réduit par personne *si plusieurs adhésions par famille.*

2 adhés : Enf 135€

4 adhés : Enf 105€

3 adhés : Enf 120€

5 et+ : Enf 90€

② Tickets de Tombola

(obligatoire)

35 tickets 70€

④ Licence / Carte Neige⁽⁴⁾

(cocher la case choisie)

Licence Pratiquant Jeune (nés en 1991 et après) :

Avec Assurance "Loisirs"⁽⁶⁾ 39€

Avec Assurance "Primo"⁽⁷⁾ 30€

Sans Assurance 21€

(6) : assurance avec option assistance

(7) : assurance sans option assistance

Rappel du Règlement du Ski-Club

Présence aux Entraînements

L'adhésion au Ski-Club implique la présence obligatoire aux entraînements. Chaque séance d'entraînement a un but précis prévu par l'entraîneur. La non-participation d'un enfant à une séance perturbe de fait la progression de l'ensemble du groupe.

En cas d'impossibilité de participer à un entraînement, l'un de ses parents devra toujours préalablement INFORMER l'entraîneur et JUSTIFIER cette absence.

Comportement lors des Entraînements

Les séances d'entraînements sont prévues pour permettre à l'ensemble du Groupe de progresser, chaque séance faisant partie d'un programme précis.

Lors de ces séances d'entraînement, les enfants doivent donc être respectueux de l'autorité de l'entraîneur et ne pas contribuer à la dissipation de l'attention des autres enfants.

Entretien du Local

Les locaux du Ski-Club sont mis à la disposition des membres par la Commune. ***Ils doivent être tenus aussi proprement que possible. Des rangements hebdomadaires par groupe seront prévus.***

Informations Complémentaires

Les entraîneurs tiendront à jour des feuilles de présence et informeront les responsables de la Section du respect de ces points au sein de leur Groupe. Au début de l'hiver, chaque groupe devra relire ces rappels et définir collégialement avec l'entraîneur des règles de bonne conduite et de respect des autres.

En cas de manquement répété à l'une des règles, les responsables de la Section pourront procéder à l'exclusion temporaire ou définitive du club

Prénom NOM

Je m'engage à **RESPECTER LE REGLEMENT** et les Statuts

A le 2010

Signature des parents

Signature du membre souhaitant adhérer

(pour les mineurs)

Aide des Enfants et des Parents

La vie du Club ne peut reposer sur les seuls actions des entraîneurs, des dirigeants et des appuis des moniteurs de l'ESF. L'appui des enfants et des parents est aussi indispensable au bon fonctionnement du club, notamment :

- en accompagnant les enfants lors des compétitions,
- en aidant à l'organisation des compétitions et autres animations non-sportives à Champagny

Cette année une fiche à compléter est proposée aux parents (alpins). Cela permet de mieux répartir les contributions des parents sur l'ensemble des manifestations.

Informations complémentaires

Définition des Catégories en 2010-2011⁽⁷⁾

Alpin

Pré-Club=2004	Benjamins=1999~1998	Juniors=1993~1992
Microbes=2003~2002	Minimes=1997~1996	Seniors=1990~1981
Poussins=2001~2000	Cadets=1995~1994	

Fond

Microbes=2004~2003	Minimes=1998~1997	Juniors=1992~1991
Poussins=2002~2001	Cadets=1996~1995	Seniors=1990 et -
Benjamins=2000~1999	Jeunes=1994~1993	

(7) : selon année de naissance

Niveau Technique requis pour entrer au Club

Le Groupe Loisir est réservé aux enfants nés en 1998 et 1999.

Les enfants nés en 1997 ou 1996 qui étaient dans le Groupe Loisir l'année précédente peuvent y rester

Licence et Assurance

La Licence Compéteur ou Praticquant est **OBLIGATOIRE POUR TOUS LES MEMBRES DU CLUB.**

Informations complémentaires

Tickets de Tombola

Une vente de tickets de Tombola prépayés est obligatoire (poussins à Juniors).

Dossier Complet et Paiement

La demande complète avec les chèques (à l'ordre du Ski Club) doit parvenir au Responsable de Section **avant le 27 Septembre 2010 (sauf enfants nés en 2004).**

Sans dossier complet, la licence ou la carte neige ne peut être délivrée et l'enfant ne peut pas participer aux entraînements, stages d'automne...

Le Dossier complet doit comprendre (cases à cocher) :

- le bulletin d'inscription complet et signé
- l'acceptation ou le refus d'envoi des eMail du club pour information
- l'acceptation ou le refus de publication des photos sur le site internet
- un chèque pour la cotisation de 33 à 150€ selon catégorie (*encaissé en Octobre*)
- un chèque pour la licence pratiquant ou compétiteur (*encais en Novembre*)
- un chèque de 70€ pour la tombola (*encais en Février*)
- le certificat médical
- l'attestation mentionnant la **couverture des risques lors de la pratique du ski en compétition et hors piste (si choix d'une licence / carte neige sans assurance)**